

**« L'inspection du travail dans l'agriculture et l'atelier de planification stratégique : la
planification globale »
Hotel Riu Baobab - Pointe Sarène
4 – 8 Mars 2024**

Note Logistique

<p>DATE DE L'ATELIER</p> 	<ul style="list-style-type: none">• L'atelier : inspection du travail dans l'agriculture aura lieu du 4 au 6 Mars.• L'atelier de planification stratégique : la planification globale• Les arrivées des participants sont prévues pour le dimanche 3 Mars 2024 dans l'après-midi et le retour le samedi 9 au matin.
<p>LIEU</p> 	<p>Hotel Riu Baobab Parcelle 4 , Pointe Sarène, Senegal (+221) 78 603 82 35</p>
<p>HEBERGEMENT</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Tous les participants seront logés à l'hôtel Riu Baobab en pension complète et les réservations sont déjà effectives.
<p>TRANSPORT</p> 	<ul style="list-style-type: none">• Les frais de déplacement des participants seront pris en charge comme suit :<ul style="list-style-type: none">- Un forfait variant entre 5 000 FCFA et 10.000 F.CFA est donné à chaque participant. Ce cas concerne les résidents c'est-à-dire les participants qui habitent la ville ou le village où se tient l'activité.- Pour les participants qui résident sur un rayon de 5km du lieu où se tient l'activité, le montant du remboursement pour le transport est de 5 000 FCFA. Au-delà, un montant 10 000 FCFA sera remboursé.Ou- Un remboursement kilométrique (de 140 F.CFA/km, y compris les frais péage) est appliqué à chaque participant, pour les non-résidents○ Les participants sont responsables de l'organisation du voyage qui leur convient le mieux.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les participants bénéficieront d'une assurance couvrant les frais médicaux encourus pendant le transfert, aussi bien que pendant toute la durée de l'atelier : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le Centre International de formation de l'OIT ne couvre pas les risques liés à l'invalidité et au décès à la suite d'accidents, tandis que l'assurance couvre les frais médicaux encourus depuis le début du voyage pour rendre les participants au site de formation et jusqu'à leur retour à la maison. Bien que l'assurance médicale soit fournie, les risques liés au voyage relèvent de la responsabilité de chaque participant.
<p>RESTAURATION</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Les petits déjeuners, déjeuners, dîners et deux pauses café par jour seront intégralement pris en charge. • Les lieux et horaires où ils seront servis vous seront communiqués sur place.
<p>METEO THIES</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • A cette période de l'année, la température à Pointe Sarène varie entre 21°C (matinée) et 33° (journée).

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter par téléphone les collègues du bureau de l'OIT de Dakar : Mme Pauline Sene au 770956637